



- Aux:** Services centraux de liaison du Codex
Organisations internationales intéressées
- Du:** Secrétariat
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
- Objet:** **Distribution du rapport de la quarante-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires (REP11/FA)**

Le rapport de la quarante-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires sera examiné par la Commission du Codex Alimentarius à sa 34^{ème} session (Genève, Suisse, 4-9 juillet 2011).

PARTIE A – QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS POUR ADOPTION À SA 34^{ÈME} SESSION

Projets et avant-projets de normes et textes apparentés aux étapes 8 ou 5/8 de la procédure

1. **Dispositions relatives aux additifs alimentaires de la Norme générale pour les additifs alimentaires (NGAA),** aux étapes 8 et 5/8, respectivement (par. 75 et annexe III);
2. **Avant-projet de révision du système de classification des aliments de la NGAA (catégories d'aliments 5.1, 5.3 et 5.4) (N07-2010)** (par. 102 et annexe VIII);
3. **Avant-projets d'amendements du Système international de numérotation des additifs alimentaires,** à l'étape 5/8 (par. 147 et annexe XII);
4. **Avant-projet de normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires,** à l'étape 5/8 (par. 153 et annexe XIII).

Avant-projets de normes et textes apparentés à l'étape 5 de la procédure

5. **Avant-projet de révision de la norme pour le sel de qualité alimentaire (CODEX STAN 150-1985) (N08-2010),** à l'étape 5 (par. 136 et annexe XI);

Autres questions soumises pour adoption

6. **Amendements des dispositions relatives aux additifs alimentaires pour les antioxydants et les conservateurs dans la catégorie d'aliments 04.1.2.2 « Fruits secs » de la NGAA** (par. 25);
7. **Amendement de la section 4 « Transfert des additifs alimentaires » du Préambule de la NGAA** (par. 121 et annexe IX);
8. **Amendement des « notes explicatives sur l'organisation du SIN », section 1 des noms de catégories et du Système international de numérotation des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989)** (par. 148);

Les gouvernements et les organisations internationales qui souhaitent formuler des observations sur les textes susmentionnés sont invités à les faire parvenir par écrit, *de préférence par courrier électronique*, au Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (courriel: codex@fao.org, télécopie : +39 06 57054593) **avant le 15 mai 2011.**

PARTIE B – DEMANDE D'OBSERVATIONS ET D'INFORMATIONS

9. **Observations à l'étape 3 sur la disposition relative à la gomme de cassia (SIN 427) dans le tableau 3 de la NGAA et informations sur son emploi et ses niveaux d'emploi dans les catégories d'aliments citées dans l'annexe du tableau 3 de la NGAA (par. 22);**
10. **Observations à l'étape 6 et 3 sur plusieurs projets et avant-projets de dispositions relatives à l'érythrosine (SIN 127); l'ester éthylique d'arginate laurique (SIN 243); les glycosides de stéviol (SIN 960); les sulfites (SIN 220-228, 539) dans le tableau 1 et le tableau 2 de la NGAA (par. 75 et annexe VI);**
11. **Information supplémentaire spécifique sur des dispositions spécifiques relatives aux glycosides de stéviol (SIN 960) dans le tableau 1 et tableau 2 de la NGAA (par. 76 et annexe VII);**

Les gouvernements et les organisations internationales qui souhaitent formuler des observations sur les questions susmentionnées sont invités à les faire parvenir par écrit, *de préférence par courrier électronique*, au Secrétariat du Comité du Codex sur les additifs alimentaires, National Institute of Nutrition and Food Safety, China CDC, 7 Panjiayuan Nanli, Chaoyang District, Beijing 100021, Chine (courriel: secretariat@ccfa.cc, télécopie: + 86 10 67711813;), et d'en envoyer une copie au Secrétariat, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (courriel: codex@fao.org, *de préférence*, télécopie: +39 06 57054593) **avant le 15 octobre 2011.**